

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-628546

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

12294

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TIERNISSI REDA

Date de naissance :

01.01.1980

Adresse :

Tél. : 0640800333

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



25/05/2023

Bennani Dafne KANTARAGE

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

grossesse

Pathologie suivante

EZOU NIJI 97

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 25/05/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/07/23	CS		280 DH	INP : 103141683496 Dr. ZEYNEB EL ABBADIE écolagée Obstétricienne à Al Qods Médical Clinic - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: center;">  OUCHRA ASLAMI Directeur en Pharmacie Bouskoura 109, Km 11 Casablanca - Addou Casablanca </p>	25/5/13	291.12

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ZARI Amal

Spécialiste en Gynécologie – Obstétrique

Ancien Attaché aux Hôpitaux de france

Suivi de Grossesses - Accouchements

Grossesses à haute risque et Médecine Foetale 3D/4D

Chirurgie Gynécologique et Chirurgie des seins

Coelioscopie et Hysteroscopie - Stérilité du couple FIV - ICSI



الدكتورة الزرعى أمال

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

طبيبة سابقة بمستشفيات فرنسا

منابعة الحمل - التوليد

حمل على المخاطر و المخصوص بالصدى 3D/4D

جراحة النساء والثدي

المراجعة بالمنظار - العقم والإخصاب

25 MAI 2023

Reweui Disse ICSWATR



25.10

1)

Fusible S!

ICPS

12.05.

2)

Dessous S! Syntex



87.

3)

Telokai S

24.10 10 kg lein



152 Bd. Al Qods Abwab California Ain Chock

Rés. Dar Salwa 2 - 1er Etage Casablanca

E-mail : zariamaL2975@gmail.com Tél: 05 22 87 40 07

152 ، شارع القدس أبواب كاليفورنيا عين الشقق

إقامة دار سلوى 2 الطابق 1 الدار البيضاء

Dr. ZARI Amal

Spécialiste en Gynécologie – Obstétrique

Ancien Attaché aux Hôpitaux de france

Suivi de Grossesses - Accouchements

Grossesses à haute risque et Médecine Foetale 3D/4D

Chirurgie Gynécologique et Chirurgie des seins

Coelioscopie et Hysteroscopie - Stérilité du couple FIV - ICSI



الدكتورة الزرعى أمال

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

طبيبة سابقة بمستشفيات هرتسا

مناعة الحمل - التوليد

الحمل على الماء والفحص بالصدى 3D/4D

جراحة النساء والثدي

الجراحة بالمنظار - العقم والإخصاب

25/8/23

Hme BENNANI Dossé KAWTAR

Facture

CS = 200 DH

ECHO = 300 DH

Dr. ZARI Amal
Gynécologue Obstétricien
152, Boulevard Al Qods
Résidence El Salwa
Casablanca



Echographie Obstétricale du 1^{er} Trimestre

NOM & Prénom : bennani dose kawtar Date : 25/05/2023

Examen réalisé par voie endovaginale

Examen réalisé à l'aide d'un appareil Général Electric VolusonE8

Date de première mise en service 23/12/2015.

Indication : Bilan échographique du 1er Trimestre

Utérus antéversé, antéfléchi, médian, de contours réguliers, d'échostructure homogène.
Présence d'un sac **gestationnel** intra-utérin, fundique.

Vitalité : présence d'un sac gestationnel avec une vésicule vitelline, et embryon de LCC :57mm ; FC=+

L'ovaire droit d'échostructure normale

L'ovaire gauche d'échostructure normale

Il n'existe pas de masse annexielle pathologique visible ce jour.

Pas d'épanchement liquidien dans le cul-de-sac de Douglas

Conclusion: GROSSESSE MONOFOETALE EVOLUTIF DE de 12SA+1J.

Il a été discuté avec la patiente du fait que l'échographie morphologique même normale ne permet pas de dépister la totalité des anomalies morphologiques et qu'elle ne permet pas de faire le diagnostic des anomalies chromosomiques.

